

FINALISATION DE LA POLITIQUE REGIONALE

DE LA LICENCE - SAISON 2011/2012

- Voici la proposition financière du comité de Bretagne sur la licence (1)
Le principe ayant été adopté en AG régionale.

- Montant de la remise par tranche d'âge
 - 8 ans et moins7.50 € ristourne intégrale de la part régionale
 - 9 à 10 ans.....3.00 €
 - 11 à 24 ans.....1.00 €
 - 25 ans et plus.....2.00 €

} ristourne sur la part régionale

- Les statistiques seront faites en fin de saison sportive d'après les données extranat.

- Chaque club se verra remettre lors de l'assemblée générale régionale (novembre 2012), la ristourne correspondante.

- Sera pris en compte les résultats financiers du comité de Bretagne.

(1) BULLETIN REGIONAL N°4 DU 11/02/2012 - COMITE DIRECTEUR REGIONAL - PLEMET